MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

Action sociale infos

Octobre 2025

La lettre d'information de l'action sociale du ministère de l'Intérieur

A LA UNE

Le ministère de l'Intérieur renouvelle le DuoDay 2025



Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, le ministère de l'Intérieur réitère sa participation au DuoDay. Cet évènement aura lieu l**e 20 novembre prochain** durant la 29e édition de la SEEPH prévue du 17 au 23 novembre 2025 et dont la thématique est :

« Handicaps et emploi : l'égalité pour toutes et tous ! »

Le principe du DuoDay est simple : former un duo entre une personne en situation de handicap et un agent volontaire de notre administration. Pendant une journée, ils partagent leur quotidien professionnel : découverte du métier, participation active, échanges sur les compétences et les parcours.

C'est une expérience humaine et professionnelle enrichissante qui contribue à changer le regard sur le handicap et à favoriser l'inclusion dans le monde du travail.

Comment participer ?

Chaque correspondant handicap de la direction peut organiser, participer à des évènements et/ou accueillir des duos ; les duos peuvent internes (accueil au sein des services de l'État) ou externes (accueil d'un agent de l'État auprès d'un partenaire comme un ESAT par exemple).

Envie de participer ? Rendez-vous sur www.duoday.fr pour publier vos fiches de postes et vous laisser accompagner tout au long du processus.
Ensemble, faisons de cette journée un moment fort de rencontre, de partage et d'ouverture, au service d'une fonction publique plus inclusive.

#seeph2025
Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées
LADAPT / Agefiph / FIPHFP

Le ministère de l'Intérieur organisera le jeudi 20 novembre une action de sensibilisation dans l'atrium du bâtiment Lumière :

- **Un stand interactif** proposera une animation en réalité virtuelle permettant de s'identifier soi-même en tant que personne en situation de handicap et de mieux comprendre son quotidien.
- Par ailleurs, **un atelier d'information** sera consacré à la présentation des différentes pathologies ouvrant droit à la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé).

Chaque année, les nombreuses initiatives locales, durant la SEEPH, permettent de faire avancer l'insertion dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Pour en savoir plus :
https://actionsociale.interieur.rie.gouv.fr/index.php/handicap
https://www.semaine-emploi-handicap.com/edition-2025-seeph2025

Salle IDéeRH : un premier bilan prometteur

Un an après son ouverture, la salle **IDéeRH** s'affirme comme un espace incontournable d'innovation et de transformation des pratiques RH.
Pensée pour stimuler l'intelligence collective et favoriser la co-construction, elle a permis d'explorer de nouvelles méthodes de travail et d'accompagner des projets concrets.



Des résultats significatifs

- **56 ateliers** ont été organisés,
- **41 projets RH** accompagnés,
- **275 participantes et participants** mobilisés,
- un taux de **98% de satisfaction**.

Des thématiques variées

Ces ateliers ont abordé des enjeux essentiels : simplification des processus, innovation managériale, attractivité, égalité et diversité, mais aussi acculturation à l'intelligence artificielle.

Une dynamique tournée vers l'avenir

L'évènement de restitution du bilan du 15 septembre 2025, en présence de la directrice des ressources humaines, a permis de donner la parole aux commanditaires et aux partenaires du réseau d'innovateurs (MIST, PRIF, DITP) pour un retour d'expérience et d'esquisser **les perspectives 2025**. La salle **IDéeRH** s'impose ainsi comme **un levier de modernisation RH**, à la croisée de l'innovation et du collectif.

Contact : **Isabelle Blanchard,** chargée de mission innovation RH / MIRH / MGMRH / DRH.
Mél. drh-mission-innovation-rh@interieur.gouv.fr

Dispositif d'écoute et de soutien psychologique pour les agents du Secrétariat général

Le service ouvert à tous les agent(e)s du Secrétariat général et aux personnels du ministère de l'Intérieur affectés en DDI est désormais assuré par *Qualisocial*.

Difficultés professionnelles ou personnelles, angoisse, stress, besoin de parler, d'être écouté ?
La ligne d'écoute vous permet d'échanger avec un(e) psychologue clinicien(ne) expérimenté(e) pour vous soutenir et vous conseiller.
Ce service est accessible 7j/7, 24h/24 et est pris en charge par le ministère.
Les appels sont anonymes et confidentiels.
Tout agent travaillant en administration centrale, préfecture, sous-préfecture, en direction départementale interministérielle peut appeler ce numéro vert : **0 800 738 314.**

Les personnes situées dans les collectivités d'outre-mer et celles ayant une déficience auditive peuvent accéder au service via la plateforme Qualicare et un formulaire de rappel. Ces deux modalités d'accès au dispositif permettent de programmer un rendez-vous à l'heure de votre choix ou demander un accompagnement spécifique.



Pour en savoir plus : site Intranet de l'action sociale / Actualités / Dispositif d'écoute et de soutien psychologique

Victime ou témoin de violences sexistes et sexuelles, de discrimination ou de harcèlement moral : en parler, c'est déjà agir !

Tout agent relevant du périmètre du Secrétariat général peut faire un signalement auprès de la cellule Allo Discri



ALLO DISCRI
Secrétariat général

01 80 15 33 00
cellule-allo-discri@interieur.gouv.fr

Pour en savoir plus sur les dispositifs de signalement et d'écoute du ministère ou faire un signalement en ligne :
Site Intranet Égalité et Diversité

DRH MINISTÉRIELLE · actionsociale.mi · Égalité Diversité

Campagne d'affiliation à la PSC : ne tardez pas à vous mobiliser !



Depuis le 15 septembre, la campagne d'affiliation à la protection sociale complémentaire (PSC) en santé, désormais obligatoire, est ouverte aux agents du ministère de l'Intérieur.

Nombre d'entre vous ont d'ores et déjà finalisé leur affiliation, vous permettant ainsi de bénéficier pleinement du dispositif dès son entrée en vigueur le 1er janvier 2026.

L'adhésion à la PSC en santé est obligatoire, sauf dans quelques cas de dispense spécifiques.

Si vous n'avez pas encore complété votre affiliation, vous êtes invités à le faire avant le 15 novembre 2025 sur le site de la MGP, y compris si vous êtes déjà adhérent à la MGP :

https://affiliation.mgp.fr/contrat-collectif/subscription

Cette démarche simple et rapide **est indispensable** pour recevoir votre carte de tiers payant et **bénéficier de vos remboursements dès le 1er janvier.**
Pour vous accompagner dans cette étape, un espace dédié sur l'Intranet ministériel centralise toutes les informations utiles (simulateur de cotisations, modèle de lettre de résiliation du contrat actuel…).
Des conférences et des webinaires sont également proposés, sur l'ensemble du territoire, d'ici le 15 novembre.
Enfin, la MGP met à votre disposition un service d'assistance téléphonique au **09 69 36 00 00** pour répondre à vos questions et vous guider tout au long de la procédure.

Merci pour votre mobilisation, essentielle à la réussite de cette campagne et à la protection de chacun.

DRH MINISTÉRIELLE

HANDICAP

MISSION HANDICAP POLICE NATIONALE

ENP Montbéliard : challenge « Para Laser Run » pour l'inclusion par le sport



Mardi 23 septembre, quatre patients en rééducation du centre de médecine physique et de réadaptation Bretegnier à Héricourt (70) ont participé à un challenge « Para Laser Run » à Montbéliard, aux côtés des forces de sécurité du Nord Franche-Comté.

Le « Para Laser Run » est une version adaptée du Laser-Run, combinant tir au laser et course à pied, spécialement conçue pour les athlètes en situation de handicap, offrant une nouvelle discipline inclusive et compétitive.

Ce premier challenge parasportif, organisé par l'école nationale de police (ENP) de Montbéliard en partenariat avec la Fédération sportive de la Police nationale (FSPN), avait pour objectif l'échange, le partage, la cohésion en équipe, le dépassement de soi et l'inclusion par le sport, des objectifs largement atteints malgré une pluie battante.

Huit équipes étaient engagées, représentant l'ENP de Montbéliard, la direction interdépartementale du Haut-Rhin, la police municipale de Montbéliard, l'administration pénitentiaire de Besançon et Montbéliard ainsi que le premier régiment d'artillerie de Bourogne (90).
Les équipes composées de cinq participants, dont un patient en situation de handicap, porté et poussé dans une joëlette, se sont affrontées dans une course chronométrée de 500 m ponctuée, tous les 100 m, de tirs sur cibles laser.
Un temps d'échanges a ensuite eu lieu avec Emmanuel Feray, ambassadeur Handicap pour la Police nationale, pour témoigner de sa reconstruction par le sport, suivi d'un moment de convivialité autour d'un repas organisé par l'association de gestion du foyer de l'école de police de Montbéliard (AGFE).

Bravo à tous les participants et merci à la ville de Montbéliard, à la Fondation Arc-en-ciel, à l'association sportive de police de Montbéliard, ainsi qu'à Fabien Valdes, référent handicap de l'ENP et à tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de ce moment fort d'inclusion et de partage qui illustre la puissance du sport adapté.







SANTÉ

Journée mondiale cardiovasculaire



La journée mondiale du cœur, organisée chaque année le 29 septembre, est une initiative mondiale soutenue par la Fédération mondiale du cœur et l'OMS. Elle vise à sensibiliser le public à l'importance de la santé cardiaque et à promouvoir des actions concrètes pour prévenir les maladies cardiovasculaires.

Les organes cibles des maladies cardio-vasculaires sont le cœur, le cerveau, les poumons, le rein et les artères des jambes.

Les principales maladies cardiaques sont représentées par la maladie coronaire (qui affecte les artères du cœur), les maladies des valves cardiaques (valvulopathie), les maladies du muscle cardiaque (cardiomyopathie), les troubles du rythme cardiaque, les maladies vasculaires cérébrales, les maladies congénitales comme les malformations cardiaques et les artériopathies des membres inférieurs.

En France, plus de 200 femmes meurent chaque jour d'une maladie cardiovasculaire, ce qui représente la première cause de décès chez les femmes (chiffres de 2023).

Les symptômes d'un infarctus du myocarde se manifestent différemment chez les hommes et chez les femmes :

- Chez l'homme, le signe le plus fréquent reste la douleur thoracique intense, en étau ou en brûlure, irradiant vers le bras gauche, la mâchoire ou le dos. Elle s'accompagne souvent d'une sueur abondante et d'une sensation d'oppression.
- Chez la femme, les signes peuvent être plus atypiques : essoufflement inhabituel, fatigue soudaine, palpitations, douleurs diffuses (dans le cou, le dos, l'estomac ou les épaules), nausées ou vertiges. Ces symptômes, parfois discrets, expliquent un retard fréquent de diagnostic.

Une large part des événements cardiovasculaires est évitable (jusqu'à 80%) grâce une hygiène de vie saine et un dépistage régulier. Les leviers principaux passent par une alimentation saine, des exercices réguliers, un arrêt du tabac, un contrôle de la pression artérielle et des lipides.

Il est tout aussi essentiel d'être sensibilisé aux gestes de premiers secours à adopter en cas de malaise cardiaque, le ministère de l'Intérieur proposant à nouveau des séances de formation pour l'« Initiation aux gestes qui sauvent ».

Source ARS : Prévenir ou vivre avec une maladie cardiovascualaire
Maladies cardio-vasculaires des femmes : alerte rouge
Source image : Agir pour le coeur des femmes

Consultez vos seins !



Avec **61 214 nouveaux cas diagnostiqués en 2023**, le cancer du sein est le plus fréquent chez la femme. Détecté tôt, il est un cancer dit « de bon pronostic » avec une survie nette à 5 ans estimée à 88% dont le taux reste stable.

Il a été cependant responsable **de 12 757 décès en 2022**, aussi pour contrer les formes invasives de ce cancer, restez attentives à l'aspect visuel de vos seins et n'hésitez pas à pratiquer l'autosurveillance chaque mois, à distance des cycles menstruels. En parallèle, dès l'âge de 25 ans, un examen clinique des seins doit être réalisé chaque année par un professionnel de santé. Enfin, à partir de 50 ans, il est recommandé de faire pratiquer une mammographie de contrôle tous les 2 ans.

Quels sont les signes à surveiller ?

- l'apparition d'une boule, d'une grosseur dans le sein ou au niveau de l'aisselle,
- une modification de la peau (rougeur, rétractation, œdème ou un aspect de peau d'orange),
- une modification du mamelon ou de l'aréole (eczéma, rougeur, rétractation, écoulement ou suintement),
- un changement de forme sur les contours (creux ou bosse).

À l'apparition de l'un de ces signes, n'hésitez pas à consulter un médecin. Détecté tôt, les traitements invasifs peuvent ainsi être évités et meilleures sont les chances de guérison.

Lien vers le tutoriel d'autosurveillance de la Ligue contre le cancer : www.youtube.com/watch?v=S6GoU8PJ6Wk

Sources : Institut National du Cancer / La Ligue contre le cancer

Santé mentale : *Grande Cause Nationale* 2025

Un webinaire pour sensibiliser et accompagner les agents



La santé mentale a été déclarée *Grande Cause Nationale* pour 2025. Cette décision met en lumière un enjeu majeur de notre société : préserver le bien-être psychologique de chacun, notamment dans le monde du travail.

Face à l'intensification des rythmes professionnels, à la digitalisation des outils et à l'isolement que peuvent parfois ressentir les agents, il est plus que jamais essentiel de parler de santé mentale, d'écouter, et d'agir individuellement et collectivement.

Le 23 septembre dernier, Wahid Ferchiche, sous-directeur de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel a ouvert ce webinaire dédié en réaffirmant l'engagement de la DRH ministérielle sur ce sujet et a rappelé qu'une offre de formations spécifiques figure au catalogue de formations ministérielle.

Ce webinaire a été co-animé par Emmanuelle Burel, Fondatrice Bbird, entreprise adaptée & agence de sensibilisation, Najet Fernand représentant le bureau des conditions de vie au travail et politique du handicap de la SDASAP qui pilote cette politique publique, Sylvie Chauvet-Pluta, chargée de mission au sein de la sous-direction du recrutement et de la formation (SDRF), Élisabeth Dauvergne, cheffe du cabinet de la DRH et Alexandra Tauxe, chargée de communication de la DRH.

Le sous-directeur a indiqué que la préservation de la santé mentale est une responsabilité de l'employeur qui doit prendre « les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs » selon l'art L4121-1 du CT.

Enfin, Sylvie Chauvet-Pluta a présenté l'offre de formation proposée par la SDRF accessible à chaque agent, telle qu'un module e-learning spécifique à la santé mentale d'une durée de 4 h et la formation de secouriste en santé mentale de 2 jours.

Site Intranet DRH / SIORH / Ressources humaines / Formation / FORMI / Offre de formation / Transverse / Santé et sécurité au travail (agents) : Secourisme en santé mentale

LOGEMENT

Universeine : des offres de logements dédiées pour les agents d'administration centrale



À partir d'octobre 2025, 20 logements sociaux seront mis à disposition des agents du ministère de l'Intérieur, au sein du Village Olympique dans le nouveau quartier Universeine de Saint-Ouen-sur-Seine.
Cette initiative s'inscrit dans la perspective de l'installation des services du site de Lumière à Universeine. L'objectif est de faciliter l'emménagement des agents en leur proposant des logements à loyer réduit, à proximité immédiate de leur futur lieu de travail. Grâce à un mécanisme de négociation mis en place par la DRHFS, les loyers sont fixés à 10 €/m^2, rendant l'offre particulièrement avantageuse.

Les logements sont idéalement situés, à moins de quinze minutes à pied du site d'Universeine, et bénéficient d'un environnement dynamique : transports en commun (métro 13 et 14, arrivée des lignes 15, 16 et 17 prévue entre 2026 et 2027), commerces, équipements publics. Le quartier est aussi accessible depuis le site de Beauvau en trente minutes.
La commercialisation de ces logements a débuté en août 2025 et s'est achevée mi-octobre. Les typologies proposées vont du T1 au T3, avec des loyers allant de 463 € à 1 026 €.

La procédure de candidature était ouverte aux agents du ministère ayant une demande de logement social validée auprès du bureau logement de la DRHFS, et dont les ressources respectent les plafonds PLS.
Ces logements ont recueilli au 15 septembre plus de 300 candidatures d'agents affectés dans les divers services d'administration centrale, avec une forte demande portée sur les typologies T1 et T2.
En complément, 30 autres logements en location-accession seront mis à disposition d'ici la fin de l'année à Saint-Ouen-sur-Seine et à Saint-Denis, sur le site du Village Olympique. Ils bénéficieront eux aussi de loyers minorés à 10 €/m^2, permettant aux agents éligibles de devenir propriétaires dans des conditions favorables.

Pour tout renseignement ou pour candidater : consultez la liste des logements disponibles ou rapprochez-vous du bureau logement de la DRHFS : drhfs-logements@interieur.gouv.fr

Logements intermédiaires : plus de 800 agents du ministère s'en saisissent déjà !

Depuis 2014, le régime de retraite additionnelle de la Fonction publique (RAFP) s'est engagé dans le financement de projets immobiliers de plusieurs centaines de logements dans les zones de forte tension, au profit des agents publics. Ces réservations de logements sont accessibles à tous les agents publics, fonctionnaires et contractuels, des trois versants de la fonction publique, en poste au moment de la demande. Par ailleurs, l'État a signé le 11 décembre 2023 une convention avec CDC Habitat pour renforcer l'accès des agents publics à ce parc de logements intermédiaires.

Dans ce contexte, le ministère de l'Intérieur soutient le parcours résidentiel des personnels au travers de ce dispositif qui offre un traitement prioritaire pour accéder à un logement abordable près de son lieu de travail. Depuis sa création et sur l'ensemble du territoire, plus de 6 500 comptes ont été créés par des agents du ministère de l'Intérieur et plus de 800 candidatures ont été enregistrées au 1er semestre 2025, un résultat en forte hausse par rapport à 2024 (autour de 500 il y a un an).

À cet effet, le tableau ci-contre précise les nombreux avantages du dispositif par rapport aux offres du parc privé :

Les agents qui sont engagés dans une démarche de recherche d'un logement peuvent ainsi accroître leurs chances d'obtenir, dans un délai raisonnable, un logement plus adapté à leurs besoins et leur situation.
Pour rappel, ci-dessous les conditions et modalités pratiques pour y accéder.

- **Pour qui ?**

Les logements intermédiaires sont destinés aux personnes dont les revenus dépassent les plafonds HLM mais qui rencontrent des difficultés à accéder au marché privé. Tous les agents publics (fonctionnaires et contractuels) du ministère peuvent bénéficier d'un accès privilégié à ces offres.

- **Comment accéder aux offres ?**

1. Créez un compte sur cdc-habitat.fr
2. Indiquez votre statut d'agent public.
3. Consultez les logements réservés.
4. Déposez votre candidature en ligne.
5. Activez les alertes personnalisées.

Parc	Intermédiaire	Privé
Accès	• + de 3 000 logements réservés aux agents publics	• Forte tension, avec en moyenne : 1 logement pour 82 candidats
	• **Publication sur une plateforme dédiée et sécurisée**	• **Offres publiées par des professionnels ou particuliers sur une variété de sites plus exposés aux risques de fraude**
	• Réponse sous quelques jours et délai d'entrée dans les lieux de 3 à 4 semaines	• Difficultés à joindre les bailleurs, délais d'attente parfois longs
	• Critères d'attribution plus souples que le logement social	• Aucun plafond de revenus, mais sélection stricte par le bailleur
Garantie et sécurité locative	• **Pas de garant exigé**	• **Demande très fréquente d'un garant par le bailleur**
	• Parc plus particulièrement adapté aux ménages à revenus intermédiaires	• Moins accessible aux classes moyennes et les ménages aux ressources les plus élevées sont priorisés
	• Gestion locative assurée par un bailleur institutionnel dont l'activité est réglementée et pilotée par l' État	• Multiplicité de bailleurs particuliers ou professionnels offrant des niveaux de garantie variables
Loyer & frais annexes	• **Loyers plafonnés et accessibles, de -10% à -20% par rapport au parc privé**	• **Loyers libres fixés par le propriétaire et souvent élevés (surtout en zones tendues)**
	• **Aucun frais d'agence : constitution du dossier, visite du logement et rédaction du bail sont gratuites**	• **Frais d'agence à prévoir : jusqu'à 12 €/m², soit 720 € pour un T3 de 60 m²**
	• **État des lieux d'entrée gratuit**	• **Frais d'état des lieux d'entrée à prévoir : jusqu'à 3 €/m², soit 180 € pour un T3 de 60 m²**



Pour en savoir plus :
Le logement locatif intermédiaire, sur le site de la fonction publique
Créer un compte sur CDC Habitat et moi

DANS LES SERVICES

Lutte contre la précarité menstruelle dans le Calvados (14)



La précarité menstruelle constitue un enjeu important de santé publique et de solidarité. Elle concerne près de 2 millions de femmes dont l'accès aux protections hygiéniques est difficile ou impossible pour des raisons avant tout financières. Cette situation porte atteinte à leur dignité, constitue un frein à l'insertion de milliers de femmes en situation de précarité et augmente les risques de déscolarisation. C'est également un facteur de risque pour la santé en cas de renouvellement insuffisant des protections.

La précarité menstruelle se caractérise par le manque de moyens financiers à acheter des protections périodiques.

Le manque de protection hygiénique peut ainsi être la cause d'absences aux temps scolaires, au travail ou en formation et impacter l'insertion sociale et professionnelle. Il peut également être source de risques sanitaires en cas de mauvais usage (infections, choc toxique). De ce fait, il est un risque important d'exclusion sociale à prendre en considération.

Afin d'apporter notre soutien aux associations partenaires des services de l'État dans la lutte contre la précarité, la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité de la DDETS du Calvados et la référente « Égalité-diversité » du SGC du Calvados proposent aux agents du périmètre ATE, durant 1 mois, **d'encourager aux dons de produits d'hygiène menstruelle dans les boîtes de collecte prévues à cet effet à l'entrée principale de chaque structure.**

Le préfet a également mobilisé d'autres services publics tels que les architectes des bâtiments de France, la direction départementale des finances publiques, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, la direction interdépartementale des routes du nord-ouest, l'institut national de l'information géographique et forestière, l'office français de l'immigration et de l'intégration, la direction interrégionale de la mer, qui ont, sans hésité, adhéré à l'action.

À l'issue de cette collecte, une remise des produits d'hygiène menstruelle sera organisée au sein de la préfecture du Calvados aux associations partenaires.

Ensemble, changeons les règles.

Contact : **Stéphanie Potier,** référente «Égalité-diversité» / Action sociale / Préfecture du Calvados.
Mél. stephanie.potier@calvados.gouv.fr
Laurie Travert, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité / DDETS 14.
Mél. laurie.travert@calvados.gouv.fr

Séminaire des cadres de la préfecture de la Corrèze (19)



Le 23 septembre, animé par la PFRH Nouvelle-Aquitaine, un séminaire des cadres a été organisé en Corrèze (19). Ce séminaire s'inscrit dans une volonté affirmée du préfet d'insuffler une dynamique collective renouvelée auprès de l'encadrement et de reposer les bases d'un management fondé sur la confiance, l'écoute et la responsabilisation, qui valorise la relation agent-manager.

Ce séminaire a fait suite aux résultats du baromètre social de l'ATE qui ont mis en lumière des attentes fortes des agents de la préfecture, des sous-préfectures et du SGCD en matière de pratiques managériales et de relations au sein des équipes. Au programme de la journée, des ateliers thématiques sur le feedback, la reconnaissance et le circuit d'information ainsi que la préparation collective de l'assemblée générale des personnels programmée le 3 octobre dernier.

Cette démarche a permis de produire des éléments concrets et partagés en s'appuyant sur la dynamique collective et la co-construction.

Contact : **Ludivine Garnier,** gestionnaire des dispositifs sociaux / Pôle ressources humaines /SAPAS / Préfecture de la Corrèze.
Mél. sgc-action-sociale@correze.gouv.fr

Parcours santé 2025 : une pause méridienne sportive et conviviale à la préfecture d'Ille-et-Vilaine (35)



Les membres de la Commission locale d'action sociale (CLAS) ont choisi de reconduire cette année le traditionnel **« Parcours santé »**, un rendez-vous désormais attendu par le personnel du ministère de l'Intérieur en Ille-et-Vilaine. L'édition 2025, organisée **le jeudi 11 septembre**, a rassemblé près de **180 agents** venus de l'ensemble des services, avec l'appui du SGCD 35.

Un temps fort attendu par les agents

Au cœur du poumon de verdure qui entoure le stade Salvador Allende à Saint-Jacques-de-la-Lande près de Rennes, l'événement a offert une parenthèse à la fois détendue, sportive et fédératrice, propice à la discussion conviviale. Entre 11h45 et 13h45, chacun a pu choisir son rythme : marche, course ou randonnée accompagnée de chiens nordiques. Sur un parcours de près de 3 km, les participants ont eu la surprise de découvrir la cani-rando, grâce à l'association « Protection des Nordiques – Cani-Rando Sibérienne 35 ». Sept chiens de traîneau à l'énergie communicative, reliés par baudrier et sangle à leurs accompagnants, ont ainsi dynamisé les foulées des agents volontaires.

La boccia, un focus sur l'inclusion par le sport

L'édition 2025 a également mis à l'honneur le handisport avec une démonstration et une initiation à la boccia, une discipline paralympique proche de la pétanque, adaptée aux personnes en situation de handicap. Ce sport, qui a valu une médaille d'or à une athlète française lors des derniers Jeux Paralympiques de Paris, a suscité beaucoup de curiosité et d'intérêt. La démonstration était assurée par une personne licenciée au Handisport Rennes Club, accompagnée par le président de l'association Loisirs Rennes Police et également vice-président de ce club. Ce temps fort a permis de sensibiliser les participants à la richesse et à l'accessibilité des pratiques handisportives.

Une organisation collective

Le pôle action sociale du SGCD35, en soutien de la CLAS, a assuré la gestion des inscriptions et un appui logistique sur place pour le bon déroulement de cette pause méridienne. Deux cars avaient par ailleurs été mis en place pour faciliter la venue du personnel de toutes les entités, y compris les agents en situation de handicap. L'association « Loisirs Rennes Police », en appui technique et logistique, ainsi que des bénévoles et secouristes étaient également mobilisés pour assurer l'encadrement et la sécurité de tous.
L'événement a aussi été l'occasion pour le personnel de rencontrer la représentante de la Section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) Bretagne, venue présenter les actions en cours et à venir.

Une parenthèse conviviale

Après l'effort, place au réconfort ! Un pique-nique offert par la CLAS a permis de prolonger ce moment de convivialité et d'échanges avant un retour serein vers les postes de travail.
Cette édition du Parcours santé a confirmé son rôle de rendez-vous fédérateur, alliant bien-être, sport, inclusion et esprit collectif. Les agents repartent déjà avec la perspective d'une nouvelle édition en 2026 encore plus nombreux !

Contact : **Mélanie Le Cornec,** chargée de communication interne / Cellule communication, animation et pilotage transversal à la préfecture d'Ille-et-Vilaine / Mél. sgc-communiation@ille-et-vilaine.gouv.fr

Bilan très positif de 3 ans de don du sang à la préfecture de la Savoie (73)



Un nouveau don du sang a été organisé le 23 septembre à la préfecture de la Savoie, par le service départemental d'action sociale du secrétariat général commun départemental, en collaboration avec l'Établissement Français du Sang (EFS).
Après 3 ans de collectes, le bilan est très positif avec sept opérations (deux par an, la première en mars, la seconde en septembre) et 365 prélèvements effectués, soit une moyenne de 52 agents par collecte. Certains collègues sont devenus des donneurs réguliers.

Des agents qui n'avaient jamais donné leur sang ont franchi le pas, puisque 51 primo-donneurs sont recensés depuis 3 ans. Un nouveau public a donc été sensibilisé à cet acte citoyen vital pour les patients.

Au fil des collectes, la liste des services invités s'est agrandie. Aujourd'hui, peuvent participer les agents de la préfecture, du Secrétariat général commun départemental, des deux directions départementales interministérielles, du périmètre de la police nationale en poste à Chambéry, de la DSDEN, de l'ARS, de l'UDAP, du conseil départemental de la Savoie et de la DREAL. Cette structure a en effet souhaité participer pour la première fois à la collecte de mars 2025, et a réitéré sa demande pour le don qui vient de se dérouler.

Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, 1 400 dons sont nécessaires chaque jour. C'est pourquoi les collectes vont se poursuivre. La prochaine est prévue le 17 mars 2026.

Merci à tous les donneurs pour leur générosité !

Contact : **Catherine Simonin,** cheffe du service départemental d'action sociale (SDAS)/SGCD 73 à la préfecture de la Savoie. Mél. catherine.simonin@savoie.gouv.fr

Journée « Résilience, prévention et cohésion » : un moment fort pour les agents des services de l'ATE dans l'Ain (01)

A l'initiative de Mme la préfète, une journée « Résilience, prévention et cohésion » a été organisée le 12 septembre 2025. Celle-ci a réuni 120 agents des services de l'administration territoriale de l'État.

Cet événement s'inscrit dans la continuité de la journée de cohésion qui avait été organisée en 2024 sur la thématique sportive dans le contexte d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, et répond aux attentes de renforcer l'interconnaissance et la cohésion des équipes au sein des services de l'administration territoriale de l'État (ATE).



Labellisée **Journée nationale de la résilience**, la séquence a débuté par un quiz sur les risques naturels et technologiques dans l'Ain, suivie de deux temps forts :

- Le matin, des ateliers thématiques ont permis de sensibiliser les participants à la prévention et à la résilience à travers des activités ludiques et participatives : quiz, jeux de plateau, réflexion sur la constitution d'un kit d'urgence, sensibilisation aux gestes qui sauvent, prévention routière avec des rappels sur le code de la route. Ces ateliers ont été animés par des agents des services de la préfecture, de la direction départementale des territoires, ainsi que par une représentante de l'UFOLEP.
- L'après-midi a été dédiée au sport et à la cohésion sur le site de loisirs de Bouvent, avec des activités variées telles que canoë, tir à l'arc, beach-volley, golf, pétanque, disc-golf et randonnée, encadrées par les associations membres du comité départementales olympique et sportif (CDOS) de l'Ain.

Ces moments ont permis de favoriser les échanges, de renforcer les liens entre les agents et de développer l'esprit d'équipe et d'appartenance à l'ATE.

Cet événement a été rendu possible grâce à un partenariat entre la préfecture, le SGCD, la DDT, le CDOS et la ville de Bourg-en-Bresse, à la mobilisation d'une aide financière dans le cadre de la SRIAS, et à l'implication de l'ensemble des services pour favoriser la participation des agents à cette journée.

La journée s'est conclue par une chorégraphie collective des agents de l'ATE, et une photo de groupe, symbole fort d'un collectif uni, résilient et solidaire au service de l'action publique.

Contact : **Valérie Cervera-Ortiz,** cheffe de bureau de la prévention, formation et de l'action sociale / BIPFAS / SGCD.
Mél. valerie.cervera@ain.gouv.fr

Séminaire de l'administration territoriale de l'État (ATE) dans l'Eure (27) : un temps fort de cohésion et d'échanges



Le 18 septembre dernier s'est tenu le premier séminaire de l'ATE à la préfecture de l'Eure, organisé en réponse au souhait exprimé lors des Rencontres de l'ATE en juin 2024, de mettre en place des temps de travail et de convivialité en commun.

Cette journée, voulue comme un temps d'échanges et de cohésion, a réuni 238 agents de l'ensemble des directions départementales interministérielles, de la préfecture et des sous-préfectures. Elle visait à renforcer le sentiment d'appartenance à l'ATE et à favoriser une meilleure connaissance mutuelle entre les différentes structures.

Une équipe projet, constituée d'agents issus des différents services, a préparé des ateliers thématiques permettant de travailler sur des sujets transversaux : transition écologique, parcours professionnel et mobilité, connaissance du département et citoyenneté, sécurité (bâtimentaire, alimentaire, sécurité civile, sécurité au travail et sécurité routière), gestion et prévention des risques. Les ateliers, répartis dans trois sites de l'ATE, devaient également permettre aux agents de visualiser le lieu de travail des uns et des autres.
Douze équipes d'une vingtaine d'agents chacune ont participé à ces ateliers, avec six équipes le matin et six autres l'après-midi, toutes se sont rassemblées le midi autour d'un repas en commun, préparé par le personnel de résidence, afin de partager un moment convivial. En clôture, le questionnaire d'évaluation en ligne a suscité une forte adhésion.
Cette première expérience réussie constitue une étape prometteuse pour les futures éditions de ce séminaire. Elle a permis de partager une vision collective des missions de l'État et des enjeux de son action qui doit être cohérente et efficace sur le terrain, d'illustrer concrètement la dynamique de coopération entre les services et de renforcer la culture commune de l'ATE. Un grand merci est adressé à l'ensemble des agents qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Contact : **Mathilde Briton,** chargée de mission « Performance et communication interne » à la préfecture de l'Eure.
Mél. mathilde.briton@eure.gouv.fr

RETRAITE

La retraite progressive est désormais accessible dès 60 ans

La retraite progressive est un dispositif qui permet, en fin de carrière, de travailler à temps partiel et de percevoir en parallèle, une partie de vos retraites, au prorata de votre carrière déjà effectuée.

En situation de retraite progressive, vous continuez de cotiser à la retraite sur votre activité à temps partiel. Vous pouvez choisir de surcotiser votre temps partiel sur la base d'un temps plein afin que cette période soit comptabilisée comme un 100% dans le calcul de votre retraite.

Lorsque vous cessez totalement votre activité professionnelle, votre retraite définitive est recalculée en tenant compte de cette période travaillée à temps partiel.

Depuis le 1er septembre 2025,
la retraite progressive est accessible dès 60 ans.

Trois conditions sont exigées

- avoir au moins 60 ans (et au plus tard à votre limite d'âge ou à la fin de votre prolongation d'activité),
- réunir 150 trimestres de durée d'assurance tous régimes confondus (vous pouvez consulter votre relevé de carrière tous régimes sur le site internet info-retraite.fr),
- bénéficier d'une autorisation de temps partiel pour une quotité comprise entre 50 et 90% d'un temps plein.

À noter qu'il n'existe pas de temps partiel spécifique à la retraite progressive ; c'est le temps partiel de droit commun (temps partiel de droit ou sur autorisation) qui s'applique.

Si vous êtes déjà à temps partiel, vous pouvez demander à bénéficier de la retraite progressive, dès que vous remplissez les deux autres conditions. **Attention, le temps partiel pour motif thérapeutique ne permet pas de bénéficier de la retraite progressive.**

La retraite progressive n'est pas de droit, votre bureau des ressources humaines peut s'opposer à votre demande.

La durée

Tant que vous restez à temps partiel et ne demandez pas votre mise à la retraite définitive, vous bénéficiez de votre retraite progressive.

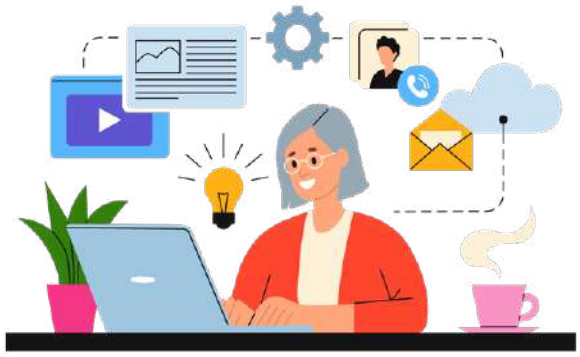
En cas de reprise à plein temps, vous perdez le bénéfice de la retraite progressive à titre définitif. En cas de retour à temps partiel, vous ne pourrez pas bénéficier une nouvelle fois de la retraite progressive.

En cas de modification de votre quotité de temps de travail, sur production de votre nouvel arrêté de temps partiel, votre retraite progressive est réévaluée.

Le montant de la pension partielle

La retraite progressive est calculée sur la base de vos droits à pension au moment de votre demande, selon les mêmes règles que la pension définitive.

La pension partielle est égale à la différence entre 100% et votre quotité de temps de travail. Par exemple, si votre temps partiel est à 80%, vous percevrez 20% de la pension calculée à la date de votre demande.



Le montant n'évolue pas si vous bénéficiez d'un nouvel indice de rémunération durant votre retraite progressive. Ce nouvel indice pourra cependant être retenu lors de la liquidation de votre retraite définitive, au jour de votre départ en retraite.

La procédure

- vous devez demander à votre bureau RH un temps partiel de droit commun, selon une quotité comprise entre 50 et 90%,
- si votre demande est acceptée, vous devez demander votre retraite progressive sur l'ENSAP avec un délai de préavis de six mois,
- votre service RH envoie votre arrêté de temps partiel au bureau des pensions et allocations d'invalidité (BPAI),
- le BPAI met à jour votre compte individuel de retraite et transmet vos éléments de carrière au service des retraites de l'État,
- le service des retraites de l'État vous envoie l'estimation de votre pension partielle, puis votre titre de pension dans l'ENSAP.

Si vous avez cotisé à d'autres régimes de base, vous devrez également déposer une demande auprès de chacun de ces régimes en leur fournissant l'estimation définitive de votre pension partielle ou votre titre de pension partielle délivrés par le service des retraites de l'État.

Pour information, la retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP) n'accorde pas de retraite progressive. La RAFP n'est attribuée qu'à compter de l'âge légal générationnel avec la retraite définitive.

Contacts et liens utiles
ENSAP, pour vérifier vos données de carrière et de famille ou échanger par messagerie sécurisée : https://ensap.gouv.fr
SRE (service des retraites de l'État) : https://retraitesdeletat.gouv.fr, rubrique « je contacte mon régime »
Tél. **02 40 08 87 65** (choix 2)
Portail inter-régimes : https://www.info-retraite.fr
RAFP : https://www.rafp.fr
Site Intranet de l'action sociale/Rubrique Retraite : https://actionsociale.interieur.rie.gouv.fr/index.php/retraite

FAMILLE

Les CESU garde d'enfants pour la rentrée 2025

Dans le cadre de sa politique d'action sociale dédiée à l'enfance, le ministère de l'Intérieur participe aux frais de garde de vos enfants en complément du dispositif interministériel, sous forme de chèques emploi service universel (CESU) de deux types :

- le CESU garde d'enfants 0-12 ans (familles monoparentales), d'un montant de 350 € par an et par enfant,
- le CESU garde d'enfants 6-12 ans (couples), d'un montant de 200 € par an et par enfant.

Sans condition de ressources, exonérés de charges sociales et non imposables dans la limite de 2 540 € par an et par foyer, ces deux dispositifs sont cumulables avec les aides existantes.

Commandez vos CESU jusqu'au 15 décembre 2025 !

Pour en savoir plus et déposer votre demande de CESU : http://www.domiserve.com/cesu-mi





CÉRÉMONIE

Ravivage de la flamme du soldat inconnu

Le 12 septembre dernier, la Fondation Louis Lépine a eu l'honneur de participer à la cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, à l'initiative de l'Amicale de la musique des gardiens de la paix de Paris.

Un moment de recueillement et de mémoire, en hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France et notamment les policiers décédés en service. Fidèles à l'esprit de solidarité et d'engagement qui l'anime, elle perpétue ce devoir de mémoire avec respect et gratitude.

Site Internet : Fondation Louis Lépine



Vous souhaitez bénéficier de plus de temps pour lire la lettre de l'action sociale chez vous ?
Vous partez en retraite et souhaitez continuer à suivre l'actualité du ministère de l'Intérieur avec la lettre et l'Acturetraite ?
Adressez-nous votre adresse électronique personnelle sur la boîte : action.sociale@interieur.gouv.fr avec vos nom, prénom et votre position administrative (en activité ou en retraite).







actionsociale.mi
Sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel

Pour connaître votre correspondant handicap de proximité,

retrouvez la liste sur le site Intranet de l'action sociale en suivant ce lien :

https://actionsociale.interieur.rie.gouv.fr/index.php/handicap/288-qui-contacter

Du côté de la FJM...

Hiver 2025-2026



« Le Néouvielle » à Saint-Lary

Au cœur de Saint-Lary, notre village vacances labellisé « Famille Plus » profite de l'ambiance chaleureuse de la station. Aux portes du Parc national des Pyrénées, Saint-Lary séduit en toute saison par ses paysages préservés, sa station thermale réputée et son patrimoine remarquable.

Directement reliée aux pistes par deux remontées mécaniques, la station offre une rue principale animée, avec commerces et services dès le retour du ski. Tout au long de la journée et en soirée, un programme d'animations variées est proposé aux petits comme aux grands au sein du village vacances, composé de 31 chambres, dont 25 familiales.

Ouverture : du 20 décembre 2025 au 21 mars 2026.

Contact : **05 62 39 43 88** - Mél. leneouvielle@fondationjeanmoulin.fr

Plus d'informations : https://www.fondationjeanmoulin.fr/les-residences-vacances/le-neouvielle/



« Les Ecureuils Font-Romeu »

Située en plein cœur de la forêt, à 1 800 m d'altitude, entourée des pics les plus emblématiques des Pyrénées Orientales, elle vous offrira une vue exceptionnelle sur tout le plateau Cerdan. Font-Romeu est une destination idéale pour vos vacances d'hiver. Des animations pour tous les âges, proposées tout au long de la journée et en soirée. Un club enfants accueille les 4-9 ans pendant les vacances scolaires.

Cette résidence dispose de 45 chambres spacieuses avec terrasse ou balcon.

Ouverture : du 20 décembre 2025 au 21 mars 2026.

Contact : **04 68 30 16 01** - Mél. lesecureuils@fondationjeanmoulin.fr

Plus d'informations : https://www.fondationjeanmoulin.fr/les-residences-vacances/les-ecureuils/

CROSILAND



Costa Croisières propose jusqu'à 300 € de réduction sur une sélection de départs 2025 et 2026.
Offre valable pour toute réservation effectuée avant le 6 novembre 2025.

Plus d'informations : https://billetterie.fjm-loisirs.fr/s/50749_360131_croisiland



PORTAVENTURA WORLD

PortAventura World fête ses 30 ans avec un Halloween exceptionnel du 20 septembre au 11 novembre.
Au programme : l'Halloween Birthday Parade, un nouveau spectacle à SésamoAventura, des passages de terreur plus intenses que jamais et le show Halloween Factory enrichi d'acrobaties inédites.

Plus d'informations : https://billetterie.fjm-loisirs.fr/s/51470_361462_port-aventura-worldVVF

MSC



Entre septembre et novembre, partez à la découverte de paysages aux couleurs chaudes et changeantes.
Profitez de sites culturels et historiques plus calmes, et d'un climat doux idéal pour les balades et activités de plein air. Cap sur les destinations Méditerranée et Canaries pour une expérience alliant sérénité, saveurs et découvertes.

Plus d'informations : https://billetterie.fjm-loisirs.fr/s/50749_360152_msc



ISULA

Réservez dès maintenant vos vacances d'hiver avec Isula : plus de 35 destinations et de nombreuses réductions vous attendent !

Plus d'informations : https://billetterie.fjm-loisirs.fr/s/50854_378409_isula-vacances

Maeva



Anticipez vos vacances d'hiver et économisez !
Réservez votre séjour au ski jusqu'à 3 mois à l'avance et profitez de -10%.
En partant 14 nuits ou plus, bénéficiez de -10% supplémentaires. Réservez dès maintenant et vivez des vacances 100% sérénité. **Offre valable jusqu'au 15 novembre 2025.**

Plus d'informations : https://billetterie.fjm-loisirs.fr/s/50855_360141_maevacom



Miléade

Bénéficiez de 5% de réduction supplémentaire avec votre code partenaire, soit jusqu'à 25% de remise sur votre séjour d'automne.

Choisissez votre destination pour un départ à partir de J-21 et préparez dès maintenant vos vacances de la Toussaint ! **Cette offre est valable jusqu'au 25 octobre 2025.**

Plus d'informations : https://billetterie.fjm-loisirs.fr/s/50749_360142_mileade

VVF



Profitez de -20% sur votre séjour, une remise cumulable avec l'offre partenaire.
Offre valable jusqu'au 14 octobre 2025.

Plus d'informations : https://billetterie.fjm-loisirs.fr/s/50749_360167_vvf

Du côté de l'ANAS...

Cap sur les vacances d'automne



L'ANAS propose un séjour à tarifs sociaux en famille ou entre amis, dans un cadre chaleureux et convivial !
Nos destinations ? Arcachon (33), Rivesaltes (66), Les Moutiers (44), Camiers (62), Hyères (83), Tréveneuc (22), Fabrégas (83), Cannes-la-Bocca (06) et St-Quay-Portrieux (22).

Au programme : détente, découvertes et moments inoubliables dans nos villages adaptés à tous.
Les réservations se font directement auprès du village vacances de votre choix.

Pour plus d'informations sur anas.asso.fr

Devenez animateur ANAS !



L'ANAS ouvre ses villages vacances et propose sa première formation rémunérée d'animateurs !
> La formation aura lieu aux Moutiers-en-Retz (44).
Deux sessions sont possibles : du **8 au 21 février 2026** ou du **22 février au 7 mars 2026**.
Nous recherchons des candidats âgés de 18 ans et plus, motivés, sportifs, dynamiques et capables de travailler en autonomie.
Un vrai plus sera d'avoir déjà une expérience dans l'animation (BAFA, colonies, centres de loisirs…) ou de posséder des talents dans des disciplines artistiques comme la danse, le théâtre, la musique ou la scène.
À l'issue de la formation, un contrat saisonnier est garanti pour travailler durant les vacances de printemps, d'été et d'automne 2026, avec la possibilité de prolonger d'avril à octobre selon vos disponibilités. Les places sont limitées, il est donc conseillé de postuler rapidement.

Pour candidater, envoyez votre CV et une lettre de motivation à l'adresse suivante : academie.anas2026@anas.asso.fr

Pour plus d'informations sur anas.asso.fr

AGENDA

Mercredi 12 novembre 2025 > Formation spécialisée du comité social d'administration ministériel (FS CSA ministériel)
Salle des Commissions à 14 h 30 - Immeuble Lumière - 40, av. des Terroirs de France - Paris 12e.

Mardi 18 novembre 2025 > Formation spécialisée du comité social d'administration de réseau des directions départementales interministérielles (CSAR DDI)
Salle des Commissions à 14 h 30 - Immeuble Lumière - 40, av. des Terroirs de France - Paris 12e.

En novembre > Movember est un mouvement un mouvement mondial né en Australie et arrivé en France en 2012. Chaque mois de novembre, les hommes sont invités à se laisser pousser la moustache pour sensibiliser à la santé masculine : cancers de la prostate et des testicules, santé mentale et prévention du suicide. Au-delà du geste symbolique, des événements sont organisés pour informer le public et récolter des fonds en faveur de la recherche médicale.
Pour en savoir plus : https://fr.movember.com/mens-health/prostate-cancer

DÉPARTS/ARRIVÉES

> Départ à la SDASAP/DRH



Sophie Guédon, gestionnaire de carrière et de paie, a rejoint la direction du management de l'administration territoriale et de l'encadrement supérieur (DMATES) à Beauvau.

> Arrivées à la SDASAP/DRH



Delphine ASKIENAZY, a pris ses fonctions en qualité de responsable de la mission information et animation de l'action sociale (MIAAS) en remplacement de Murielle Chave.



Priscillia MALÉA, a pris ses fonctions en qualité d'apprentie en graphisme à la MIAAS en remplacement de Julien Moreau.



Dr Faïza Bossy, a pris ses fonctions en qualité de médecin du travail sur le site Lumière en remplacement du Dr Bensimhon.

> Arrivées à la SDPASP/DRHFS

Sébastien DELMAERE, adjoint à la cheffe du bureau de l'accompagnement des personnels (SDPASP/BAP).

Christopher DEPECKER, instructeur à la mission d'accompagnement des blessés (SDPASP/BAP/MAB).

Settannissa ROUMANE, adjointe au chef du bureau des politiques ministérielles de l'enfance et du logement, en outre cheffe du pôle budgétaire et politique du logement (SDPASP/BPMEL).

Angélique LAGOGUEY, adjointe au chef du pôle enfance (SDPASP/BPMEL/pôle enfance).

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

SG/DRH/SDASAP
Directeur de la publication : Wahid Ferchiche, sous-directeur de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel
Coordination-maquette : Mission Information-Animation de l'action sociale (MIAas) - Contact : **01 80 15 41 13**
Mél. action.sociale@interieur.gouv.fr - Site Intranet : actionsociale.interieur.rie.gouv.fr